AUTO-ECOLE SIMONIN

ANNEXE 1.1 : EVALUATION DE DEPART

Durée : 55 min **Moyens pédagogiques :** voiture

L'évaluation de départ, qu'est-ce que c'est ?

C'est l'étape pendant laquelle les connaissances théoriques et les aptitudes pratiques de l'élève sont évaluées. L'évaluation est obligatoire pour toute personne souhaitant commencer une formation pratique au permis B (Art. R. 245-2 du Code de la Route). Son objectif est d'estimer le volume d'heures moyen nécessaire à la formation. Effectivement, cela reste une estimation. Le nombre d'heures pourra varier en fonction de l'implication, de la régularité dans le travail et du rythme d'apprentissage de l'élève.

Comment l'enseignant évalue le volume d'heures prévisionnel ?

Ce dernier accompagne l'élève dans les différentes étapes de l'évaluation (questions à choix multiples et aptitudes pratiques en position arrêtée ou en circulation). Les réponses et comportements au volant de l'élève permettent de renseigner un ensemble de critères définis pour aboutir à un nombre d'heures de formation nécessaire. Tout au long des exercices, l'élève obtiens ou perds des points. Sa prestation est alors considérée « faible », « satisfaisant » ou « bon » en fonction des critères qe nous détaillerons ci-après.

Liste des critères :

➢ **Reprendre la liste des critères.** Voir la fiche pour l'évaluation de départ (Annexe 1 GFA p.259) ou notice explicative simulateur ou autre. Exemple :

➢

Expérience de la conduite:

L'expérience de la conduite antérieure acquise par l'élève facilite généralement l'apprentissage. Cette expérience sera évaluée au travers d'un questionnaire.

Connaissance du véhicule :

Le niveau de connaissance du véhicule de l'élève est évalué au travers d'un questionnaire :
Il y a au total 4 questions sur l'expérience et 12 questions sur les connaissances réparties en 4 thèmes :

- Direction,
- Embrayage,
- Boites de vitesses,
- Freinage.

Attitude à l'égard de l'apprentissage et de la sécurité :

Questionnaire permettant de recueillir l'attitude de l'apprenant à l'égard de son apprentissage.

Habiletés :

La conduite nécessite d'utiliser à la fois ses membres et ses sens (ses mains, ses pieds, son regard …), ce qui en fait une activité complexe.

Posséder une bonne coordination motrice est donc primordial en conduite.

Compréhension :

Ce critère permet d'évaluer l'aptitude de l'élève à écouter et à comprendre rapidement les consignes pour pouvoir les exécuter sans erreurs.

Perception :

Percevoir est essentiel pour anticiper. La perception de l'environnement de l'élève est évaluée par 3 situations spécifiques. L'enseignant mesure également l'anticipation de l'élève.

A l'issue de l'évaluation, une synthèse reprend le nombre d'heures nécessaires estimées :

L'élève (ou son représentant légal si mineur) **reste libre de ne pas accepter** le volume d'heures recommandé, **à condition de rester a minima dans le cadre légal des 20h minimum obligatoires.**

Evaluation de départ

> à 12 points	20 heures	- 1 point	31 heures	- 15 points	45 heures
+ 12 points	20 heures	- 2 points	32 heures	- 16 points	46 heures
+ 11 points	21 heures	- 3 points	33 heures	- 17 points	47 heures
+ 10 points	21 heures	- 4 points	34 heures	- 18 points	48 heures
+ 9 points	22 heures	- 5 points	35 heures	- 19 points	49 heures
+ 8 points	22 heures	- 6 points	36 heures	- 20 points	50 heures
+ 7 points	23 heures	- 7 points	37 heures	- 21 points	51 heures
+ 6 points	24 heures	- 8 points	38 heures	- 22 points	52 heures
+ 5 points	25 heures	- 9 points	39 heures	- 23 points	53 heures
+ 4 points	26 heures	- 10 points	40 heures	- 24 points	54 heures
+ 3 points	27 heures	- 11 points	41 heures	- 25 points	55 heures
+ 2 points	28 heures	- 12 points	42 heures	- 26 points	56 heures
+ 1 point	29 heures	- 13 points	43 heures		
+ 0 point	30 heures	- 14 points	44 heures		

Tableau simplifié
d'estimation du volume d'heures proposées en fonction du nombre de points de l'évaluation de départ
(volume horaire proposé à titre purement indicatif, l'enseignant(e) étant tout à fait libre de proposer un volume plus ou moins important en fonction de ses habitudes et pratiques pédagogiques).

Notez que ce tableau est adapté pour des élèves dont l'âge est compris entre 16 et 25 ans.
Pour des élèves dont l'âge est compris entre 25 et 35 ans, ajoutez entre 5 et 10 h à ce total.
Pour des élèves dont l'âge est compris entre 35 et 45 ans, ajoutez entre 10 et 15 h à ce total.
Pour des élèves dont l'âge est supérieur à 45 ans, ajoutez entre 15 et 20 h à ce total.